

LANDÉDA HÉRALDIQUE



L'ABBAYE DES ANGES

-

LA CHAPELLE DE TROMÉNEC

Michel Mauguin

AVRIL 2018

Mise à jour Juin 2020
et Juillet 2022

En couverture :
Le blason de Landéda¹

Coupé :

au 1, d'azur à une barque équipée d'argent à la voile chargée d'une croix celtique de sable, accompagnée à dextre et senestre d'une coquille saint-jacques d'or, au 2, d'or à deux pals d'azur déportés en flancs dextre et senestre.

Devise : «Douar aour, mor en e dro» (Terre d'or qu'entouré la mer).

Concepteur : Jacques Michel

D.M. : 27 juin 1985

P.F. : 27 novembre 1985

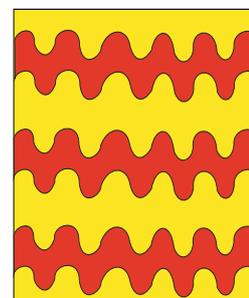
*Nef des Bretons venant de Grande-Bretagne. Croix celtique de Saint Tédà (V^e siècle).
Les pals représentent l'Aber Benoît et l'Aber Wrac'h. Coquilles pour l'aquaculture.*

¹ FROGER & PRESSENSÉ – Armorial des communes du Finistère -Imprim. Froger S.A. Chantonay- 2001

LANDÉDA HÉRALDIQUE

Landéda situé entre l'aber Wrac'h et de l'aber Benoît est maintenue paroisse de l'ancien diocèse de Léon lors du Concordat. L'église actuelle dédiée à Saint-Congar date de 1846. Il ne reste rien de l'ancien édifice où Jean Bourriquen, peintre verrier relève les prééminences de la maison de Kermavan (Carman) en 1614.

Actuellement le seul blason visible est celui de Maillé, scellé sur la tour de l'église, au-dessus de la porte d'entrée ouest.



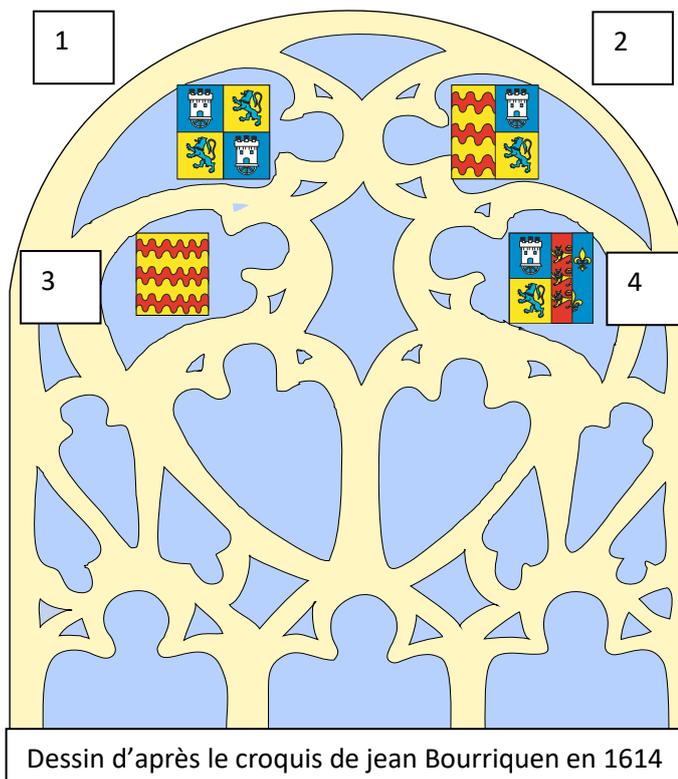
Dans l'église de Landéda Jean Bourriquen commence par le grand vitrail, il relève et dessine les blasons appartenant à la maison de Kermavan² (Carman).

Rep. 1 : Le blason du seigneur de **Kermavan** est un écartelé avec aux quartiers 1 et 4, d'azur à une tour supporté par une roue, d'argent qui est **Lesquélen** ; aux 2 et 3, d'or au lion d'azur qui est de Kermavan ancien.

Rep. 2 : Un mi-parti, au 1, d'or à trois fasces ondulées et nébulées qui est de Maillé ; au 2, les armes de Kermavan. Cet écusson représente l'alliance de **François de Maillé** époux de **Claudine de Plusquellec dame de Kermavan** le 22 septembre 1577, elle est l'héritière de Kermavan.

Rep. 3 : Le blason de **François de Maillé**.

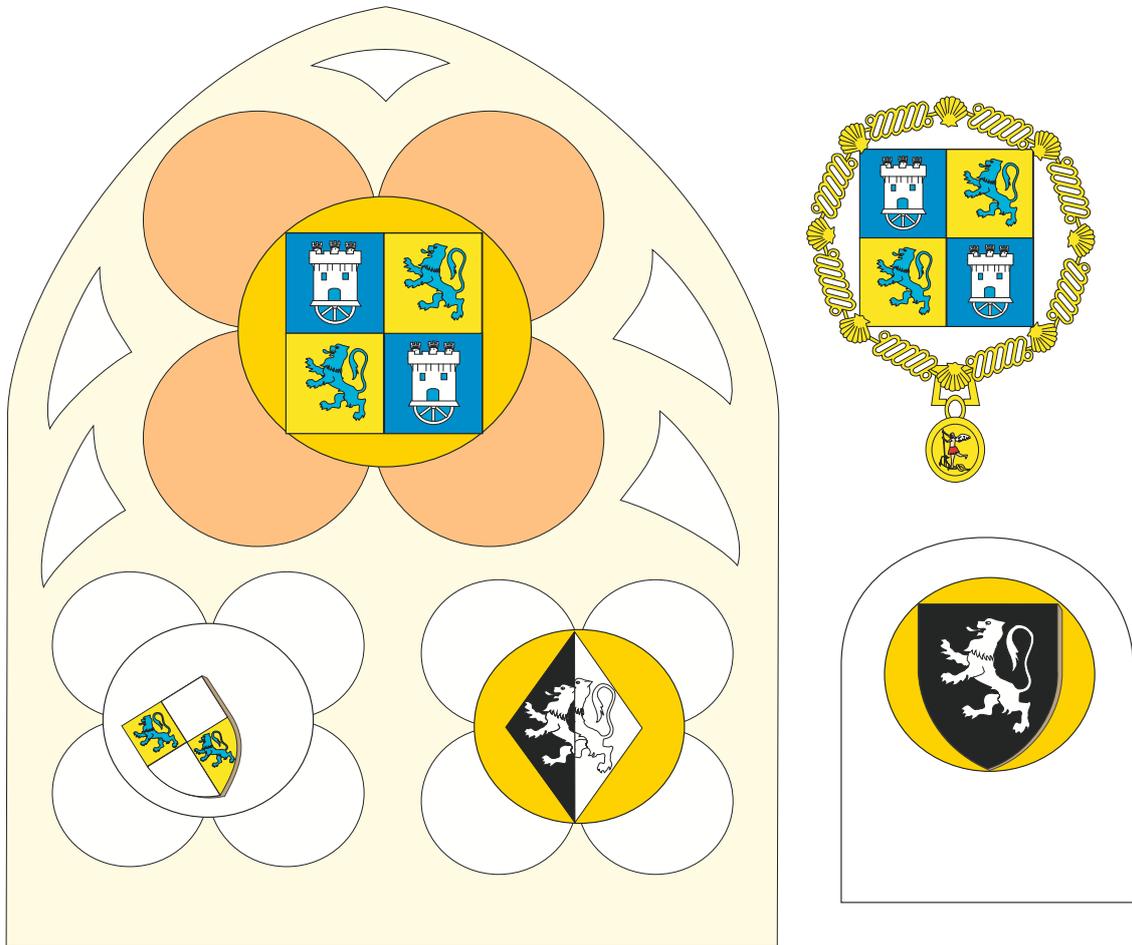
Rep. 4 : Le blason d'alliance de **Maurice de Plusquellec de Kermavan** avec **Claude de Goulaine**, représente les parents de Claudine de Plusquellec dame de Kermavan.



Dessin d'après le croquis de Jean Bourriquen en 1614

² Les seigneurs de Kermavan portent aussi les noms de Kerman et Carman, ce dernier fait plus français lors des séjours à la cour du roi.

Dans cette même église, la vitre de la chapelle « de Monsieur saint anthoine » est chargée de trois écussons, dans la rose en supériorité celui de la maison de Kermavan, en dessous deux roses, à gauche une petit écu écartelé avec le lion de Kermavan aux quartiers 1 et 4, en 2 et 3 un verre blanc. La rose de droite porte un



Les dessins sont d'après les croquis de Jean Bourriquen en 1614

écusson *losangé* indiquant qu'il s'agit d'une femme, il est *mi-parti* avec au 1, de sable au *demi lion d'argent* qui est Simon de Troménec ; au 2, d'argent avec un *second demi lion d'argent*.

Dans la même chapelle du côté de l'évangile au-dessus de la vitre, sont peintes les armes de Kermavan entourées du collier de l'ordre du roi (Saint-Michel). Dans une autre petite fenêtre on trouve les armes de Simon de Troménec.

Deux pierres armoriées sont connues dans la commune, elles portent le *pélican des Du Com*, seigneur du lieu-dit, l'une est insérée dans le mur d'un bâtiment de ferme, l'autre plus rustique est au lieu-dit Le Passage.

L'Abbaye des Anges



L'abbaye des Anges, fondée en 1507 par Tanguy Du Chastel et son épouse Marie Du Juch, possède une petite collection de pierres armoriées dont certaines sont en très bon état de conservation. La période révolutionnaire semble les avoir épargnées partiellement, toutefois, l'érosion a fait son travail de destruction, surtout sur le granite.

L'entrée principale du logis est ornée d'un cintre en kersanton provenant d'un ancien enfeu³ situé dans le mur nord de la chapelle, il était orné de quatre écussons, deux au sommet et un sur chaque pendant.

³ Enfeu : Sépulture encastrée dans l'épaisseur du mur d'un édifice religieux



Entrée principale de l'abbaye

La pierre de kersanton utilisée offre une excellente tenue face à l'érosion malgré les siècles, mais hélas, elle résiste mal au vandalisme et au burin révolutionnaire. Toutefois selon l'orientation du soleil éclairant cette pierre, il est possible d'identifier les trois écus restants. Au sommet, les deux écus sont chargés d'un *pélican sur son aire* ; et sur le pendant de droite, l'écu est un *parti*, au premier : un *pélican* et au second un *fascé*, avec de discrets *vairs* ; les armoiries du pendant gauche ont disparu lors de travaux anciens.

Ces motifs existent sur des pierres armoriées parfaitement identifiées au manoir de Kerouartz.

Du Com, *alias* Du Coum, est seigneur dudit lieu et de Kerangarz en Lannilis, sa présence est avérée depuis le XV^e siècle. Ce nom n'apparaît plus dans la montre de 1557, la famille étant tombée en quenouille, le nom disparaît vers le début du XVII^e siècle.

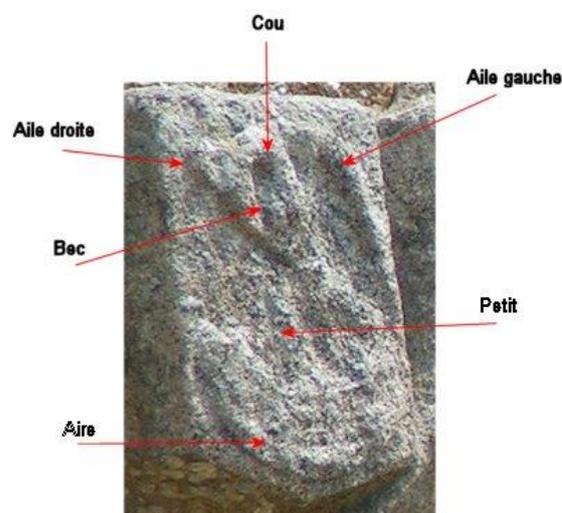


Écussons de Du Com au sommet du cintre sont ornés d'un *pélican* sur son aire se déchirant la poitrine pour nourrir ses petits

Les restes visibles des écus en permettent l'identification. Tous les détails sont bien là pour lever tout doute sur ce sujet.

Le *pélican*, se déchirant la poitrine pour nourrir ses petits, symbolise le sacrifice du Christ pour sauver les hommes.

En langage héraldique le blasonnement de Du Com est : *d'or au pélican en sa piété d'azur*

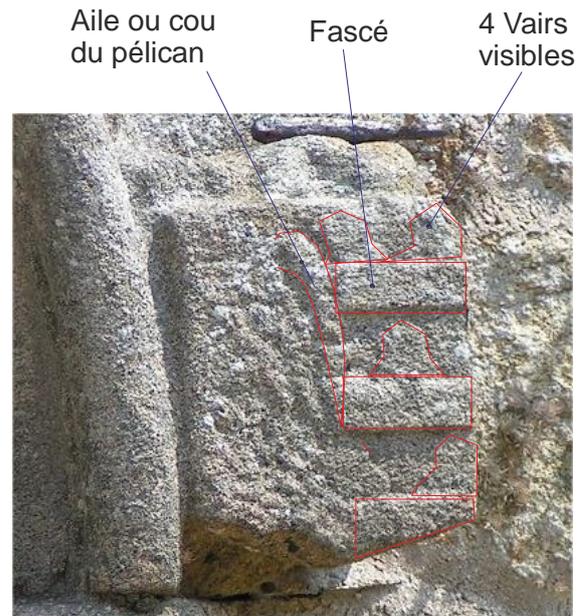


Détails des armes de Du Com.

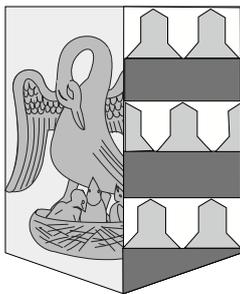
L'écu du pendant droit est un parti d'alliance avec au premier : Du Com et en second, la famille de Coëtménech, originaire de Plouider, blasonnant : *fascé de vair et de gueules*. Cette famille se trouve sur un pennon⁴ de la maison Du Com au manoir de Kerouartz.

⁴ Pennon : est un écu dont les quartiers ou partitions indiquent les alliances généalogiques d'une famille.

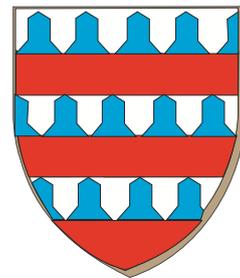
Alliance Du Com et de
Coëtménech



Décryptage de la pierre d'alliance Du Com et Coetmenec'h



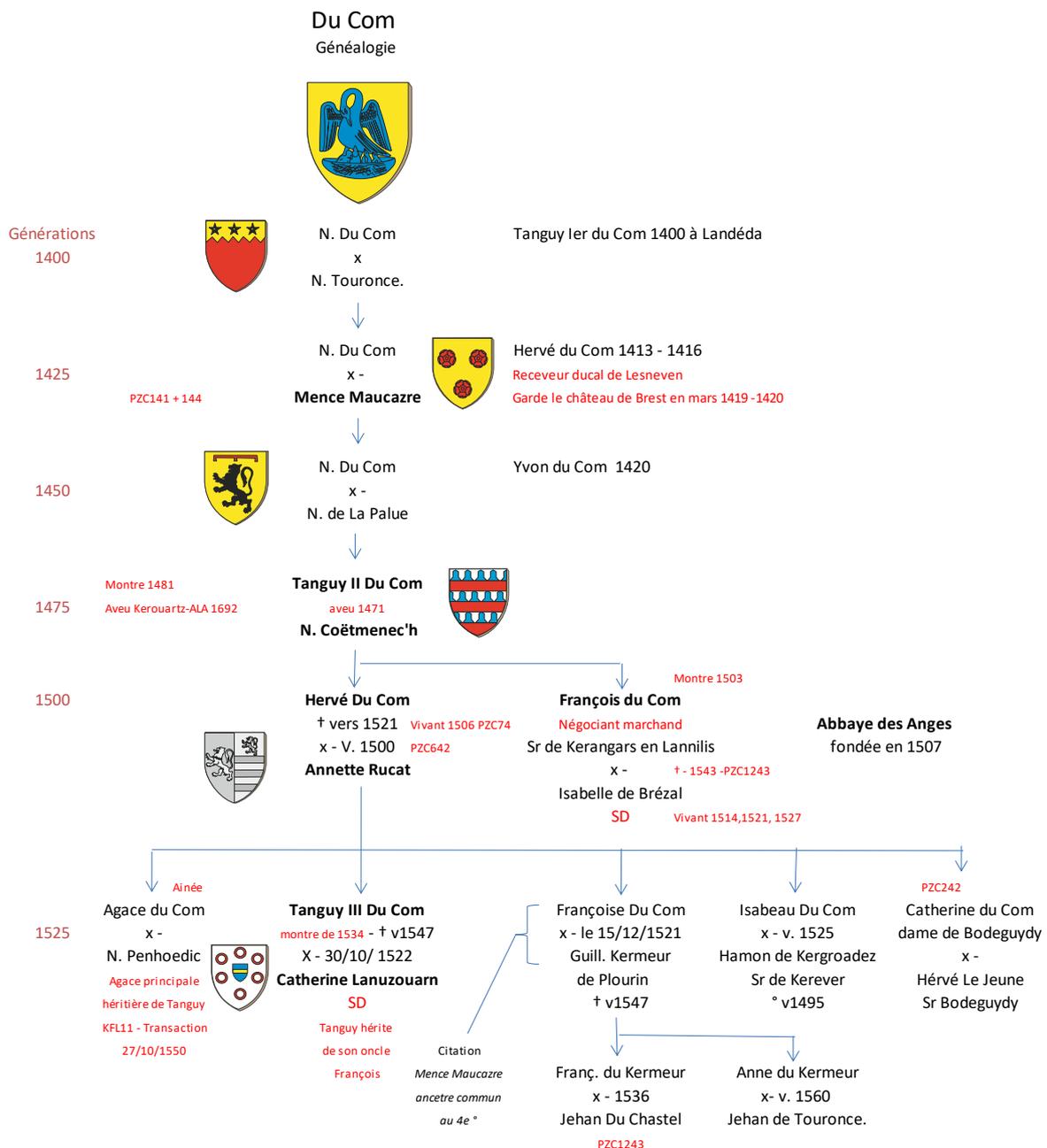
Blason des Coëtménech →



Aspect de l'enfeu armorié à son origine

Les blasons situés en haut et aux extrémités des bras de l'arc de l'enfeu appartiennent à la famille Du Com. L'arbre généalogique de cette maison est reconstitué grâce aux rares documents existants et les pennons armoriés conservés à Kerouartz. Il permet de dater approximativement l'enfeu de la maison Du Com. Les deux écus en supériorité indiquent l'appartenance à la famille et ceux placés aux extrémités des bras de l'arc sont les alliances des défunts appartenant à la lignée de ladite maison. Le seul écusson mi-parti encore lisible appartenait au couple **Tanguy Du Com et la Dame de Coëtménech**, vivants en 1471. Tanguy serait mort après 1507. Quant au second bras, la pierre a disparu, la photo montage montre ce qu'aurait pu être l'ensemble avec un mi-parti d'alliance qui est dans tous les cas un du **Com Yvon avec la dame de La Palue** ou Hervé du Com décédé vers 1521, marié à **Annette de Rucat**. On peut en déduire que **cet enfeu date du début XVI^e siècle**. Avec la mort de Tanguy III vers 1547, le patronyme Du Com disparaît de la noblesse locale.

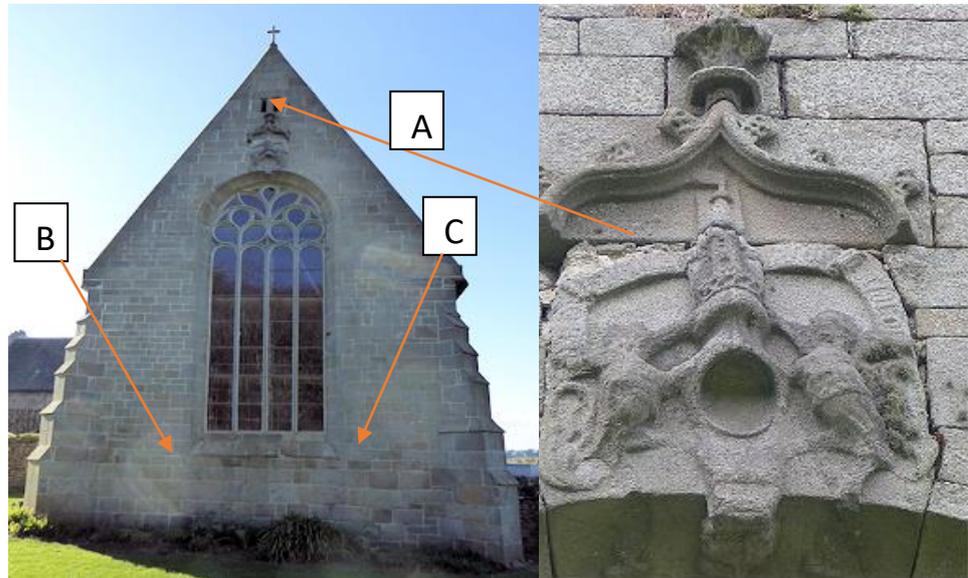
Généalogie de la maison Du Com alias Du Coum



Les écussons de la chapelle

Nous trouvons plusieurs écussons sur les murs intérieur et extérieur de cette chapelle, le principal est placé sur la façade orientale, il s'agit bien des armoiries Du Chastel, famille fondatrice de l'abbaye en 1507 et non celles de la maison de Carman *alias* de Kermavan.

Rep. A : Le blason à la clef de la fenêtre, est un fascé surmonté d'un casque, vue de face, surmonté d'un cimier représentant une tour donjonnée d'où part une devise de chaque côté, le tout est soutenu par



deux lions. La devise Du Chatel est toujours écrite en breton, qui est : **da vad e teui mar eadoue** que l'on traduit par : **Tu viendras à bien s'il plait à dieu.**

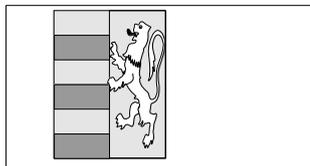


Emplacement du blason de Tanguy Du Chastel

De chaque côté à la base de la fenêtre du grand vitrail se trouve une pierre chargée d'un écusson à demi-effacé, correspondant très probablement au rituel de pose de la première pierre de l'édifice, comme mentionné sur l'ancienne église de Ploudalmézeau⁵.



Rep. B : Côté gauche, un écu plein aux armes de Du Chastel.



Rep. C : Du côté droit, l'écusson d'alliance de Tanguy V Du Chastel avec au premier : Du Chastel et Marie du Juch, seconde épouse depuis 1501.

Dans la chapelle, sous la première fenêtre nord de la nef, on peut voir un écu aux pleines armes des Du Chastel.

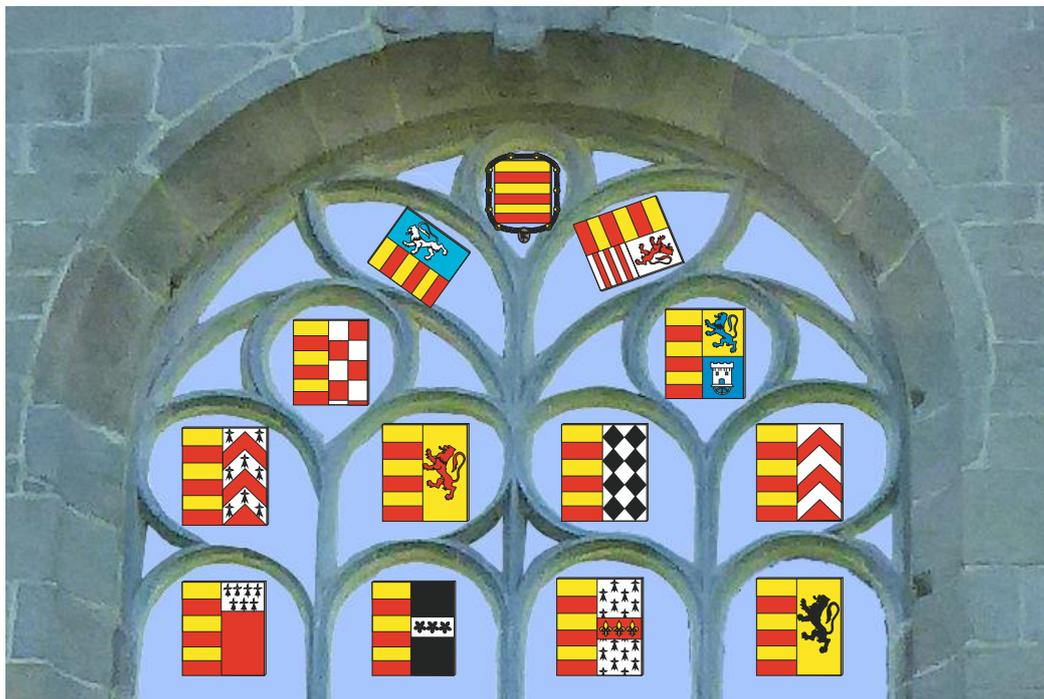
En 1715 un inventaire général des biens et prééminences fait l'objet d'un procès-verbal lors de la prise de possession des biens Du Chastel par le sieur de Crozat, rien n'échappe à l'œil des notaires à l'Abbaye des Anges. Plusieurs blasons Du Chastel sont relevés, dont un sous « la seconde vitre du mesme costé près de l'autel de Nostre-Dame joignant les balustres, il y a un autre écusson des armes de Du Chastel en alliance dans le bas d'une arcade de pierre, joignant ledit autel »

« Au-dessus de la grande porte dudit enclos....un écusson en pierre de taille des pleines armes Du Chastel, au dessus de la petite porte du mesme enclos, il y a un écusson et un autre encore à la droite de ladite porte des armes Du Chastel en alliance. Au dessus de la porte



⁵ M.MAUGUIN & P.F. BROUCKE. – Ploudalmézeau héraldique - 2017. www.michel.mauguin.pagesperso-orange.fr/Ploudal-heraldic.pdf

qui s'ouvre sur le cloître et conduit à l'église il y a un écusson en bosse sur pierre de taille des pleines armes de ladite seigneurie Du Chastel, et un écusson à la droite de ladite porte dans la muraille costière, des mesmes armes Du Chastel »



Aspect probable de la partie supérieure du grand vitrail au XVI^e siècle

«... le dit sieur Barat au dit nom nous a dit qu'il y avait dans le cœur de la dite église dans la principale et maitresse vitre vers orient le nombre de traize écussons dont celluy en supériorité était des plaines armes de la dite seigneurie du Chastel, et les autres en alliance... »

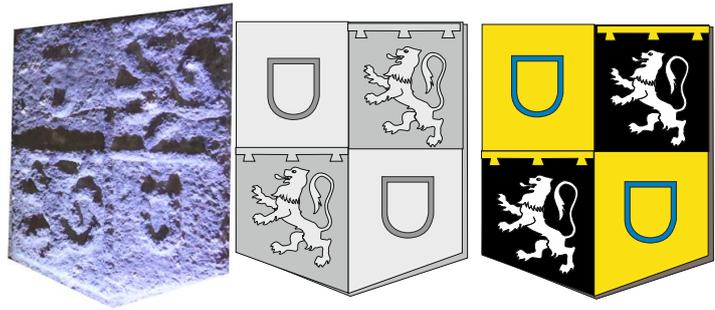
«la grande croix en pierre de taille dedans l'enclos à l'entrée de l'église, deux écussons en relief en pierre de taille, l'un à l'orient, l'autre à l'occident armoryés des plaines armes Du Chastel »



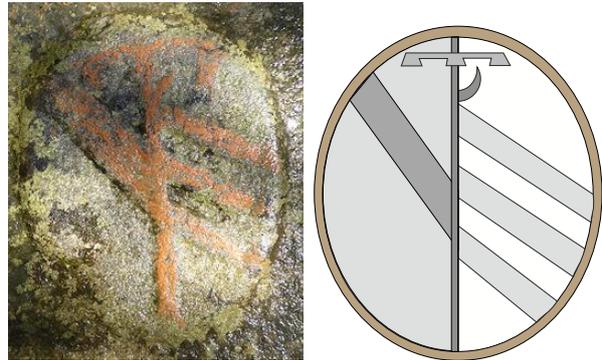
Comme nous le voyons, autrefois les armoiries, sur pierre, de la maison Du Chastel sont partout, toutefois, le même rapport nous apprend que la chapelle a brûlé 20 à 22 ans plus tôt, soit vers 1693-1695 et que tous les vitraux furent détruits, et plus grave encore, ils étaient tous ornés aux armes Du Chastel, 16 plaines armes et 21 en alliance et aucune ne fut réinstallée après l'incendie.

Le notaire se rend au réfectoire et constate la présence de deux écus peints, en bois et en bosse, l'un aux plaines armes Du Chastel et l'autre en alliance. Le total du descriptif compte 50 écussons pour cette même seigneurie, hélas sans le détail du blasonnement de chaque écu. Le sieur Barat proteste et exige des « frères Recollets » que tous les écussons et armoiries soient rétablis.

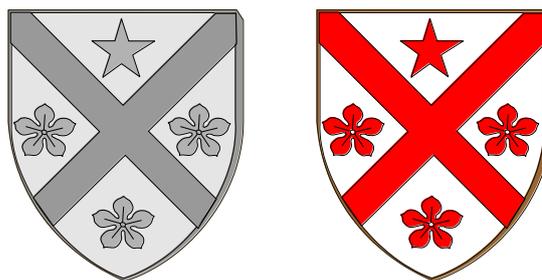
Dans la chapelle, l'arc d'enfeu côté sud possède une dalle armoriée, il s'agit de la famille Le Barbu de Tromédec (d'or au trescheur d'azur) en alliance avec Simon (de sable au lion d'argent, au lambel d'or)⁶. Ici, Simon est en seconde position et Tromédec en première, ce qui est contraire aux usages, sauf si l'héritière Le Barbu de Tromédec était plus riche que Guillaume Simon, étant cadet de sa famille, prend la seconde place. Autre interprétation : une façon d'affirmer que le seigneur de Tromédec est Simon.



Une autre pierre tombale armoriée mais très usée se trouvait sur le sol de la chapelle en 2007, elle se trouve actuellement à l'extérieur sur le terrain situé à l'Est de la chapelle. Le blason est un mi-parti, au 1 : une demie bande, au 2 : trois demi-chevrons, accompagnés au chef d'un demi-croissant ; sur le tout un lambel. Les éléments de ce blason indiquent que nous avons affaire aux branches cadettes de familles semblant absentes de l'histoire locale et difficilement identifiables à ce jour.



Dans l'enclos, une pierre tombale armoriée, servant de marche, appartenait à la famille de, Coëtlestremeur, seigneur dudit lieu et du Cosquer en la paroisse de Plouénéventer.



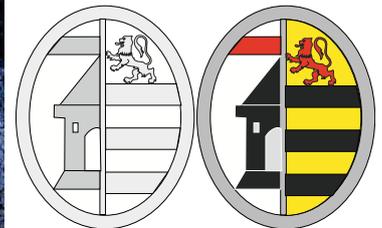
De Coëtlestremeur

⁶ Archives Nationale Terrier - P1534 – Plougonvelin PV de Prééminences – et - AD29 1E788 : Contrat de mariage de Mahé le Drevec sieur de Kerourian et de Jeanne Simon fille de Guillaume, le 10-09-1528.

Les pierres armoriées du puits

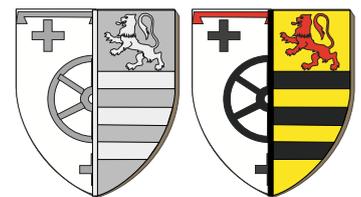
Des pierres tombales ont servi à réparer ou à consolider le puits dans sa partie haute, nous y trouvons trois pierres armoriées, celles-ci sont recouvertes de mousses, toutefois encore lisibles avec un éclairage approprié et rasant.

Cet écusson est un mi-parti, avec au 1, une demie tour couverte surmontée d'une fasce et au 2, il semble y avoir trois fasces avec un lion en chef.



François Kerjean de Feunteun Lez et Marguerite Campir

Cet ensemble sont des armes de **François Kerjean**⁷ de Feunteun Lez en Lannilis en alliance avec de **Marguerite Campir** dans la 2^e moitié du XVI^e siècle. François blasonnait d'argent à une tour couverte de sable (noire) surmonté d'un lambel de gueules (rouge) indiquant son rang de cadet, **Marguerite Campir** blasonnait d'or à 3 fasces de sable au lion de gueules en chef. Cette représentation du lion est connue par le sceau d'Olivier Campir de Kerozal⁸. Cette pierres nous montrent que les écussons sont plus variés que dans l'armorial de Pal Potier de Courcy

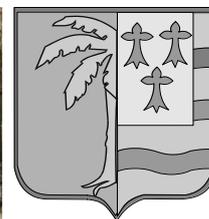


Alain de Kerouartz de Loméral marié vers 1550 à Marie Campir de La Motte

L'écu suivant est une alliance de la maison de Kerouartz de Lannilis correspondant à **Alain de Kerouartz** né vers 1530, seigneur de Loméral et son épouse **Marie Campir de La Motte**.

À noter que le blasonnement de Campir est identique au précédent pour une même période.

Cette pierre armoriée, un peu frustrée, est parfaitement identifiable, c'est un mi-parti, au 1, un demi arbre et au 2, trois fasces ondées accompagnées au quartier de trois hermines, qui est Kergadiou. Il s'agit d'**Olivier de Lesguen**, seigneur de Rosvény en Landéda et son épouse **Marie de Kergadiou**, vivants vers 1550.



⁷ Johnny CREN : « Dossiers Bleus de la famille Touronce, une généalogie des Kerjean de Feunteun Lez ...un certain François de Kerjean, sieur de Feunteun Lez, était époux de Marguerite Campir dans la 2^e moitié du XVI^e siècle ».

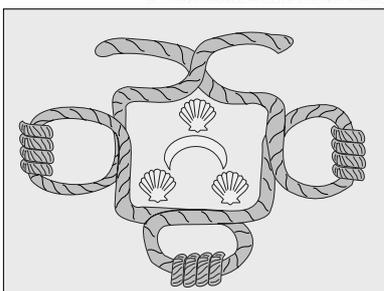
⁸ Martine FABRE : Héraldique Médiévale Bretonne – Armoriaux, sceaux et tombeaux – T1, rep. 502, p123. Et Hervé TORCHET : Reformation des fouages de 1426 – évêché de Léon – page 171

Deux autres pierres tombales, l'une aux armes Du Chastel à l'écu fascé de six pièces, servant de toit au puits, l'autre non armoriée est utilisée comme palier d'escalier d'une dépendance de l'abbaye accolée à l'issue permettant l'accès au jardin Est.

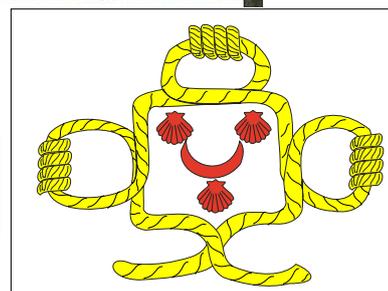


Nota : Une pierre tombale appartenant à un couple dument identifié ne signifie pas qu'il soit enterré à cet emplacement, il peut s'agir d'un enfant du couple.

À l'extérieur coté route, dans le mur d'enceinte, un écusson est scellé tête en bas et entouré de la corde de franciscains⁹ de l'ordre des cordeliers. Il s'agit d'un membre de la famille Le Moine du secteur de Plouguerneau, Landéda, Lannilis, Plounéour-Trez, Plougoulm... blasonnant d'argent à trois coquilles de gueules et d'un croissant en abime de même.



À droite le blason redressé



⁹ Les moines franciscains portaient sur leur robe de bure, une grosse corde, armée de nœuds de distance en distance, qui tombait presque jusqu'à leurs pieds.

Autres curiosités

Au-dessus de la porte d'entrée du logis, nous pouvons admirer un magnifique écusson en pierre de kersanton présentant une caravelle, du milieu du XVI^e siècle¹⁰, avec au-dessous une inscription sur le granite parfaitement lisible en réunissant les deux



pierres gravées ayant servi de remploi, on peut lire : «*pour les marchands de Penmarch*». Ces pierres témoignent d'un passé où le commerce maritime était florissant en Bretagne, de l'Espagne à la Hollande en passant par l'Aber Wrac'h. Cette pierre n'est pas un blason appartenant à un noble, il s'agit d'un ex-voto, une demande de grâce s'adressant à la bienveillance du ciel à destination des marins. Les dangers étaient grands, les naufrages naturels ou provoqués, les conflits et la piraterie étaient leurs hantises. Ces mêmes ex-voto encore visibles se retrouvent sur les murs des églises, dont Audierne, Penmarch, Confort-Meilars, Roscoff, etc... Cette tradition remonte à la nuit des temps, avant l'ère chrétienne, les dangers rencontrés par les marins étant toujours les mêmes, on peut voir ici et là des maquettes de navires, offertes en offrande pour remercier le ciel d'avoir veillé sur le marin.

Il faut noter que de nombreux ports ont pris pour armoiries ces caravelles rappelant leur importance dans le commerce maritime comme Landerneau, Roscoff, Morlaix, Nantes, Audierne, Penmarc'h, Le Conquet et beaucoup d'autres villes, dont Paris.

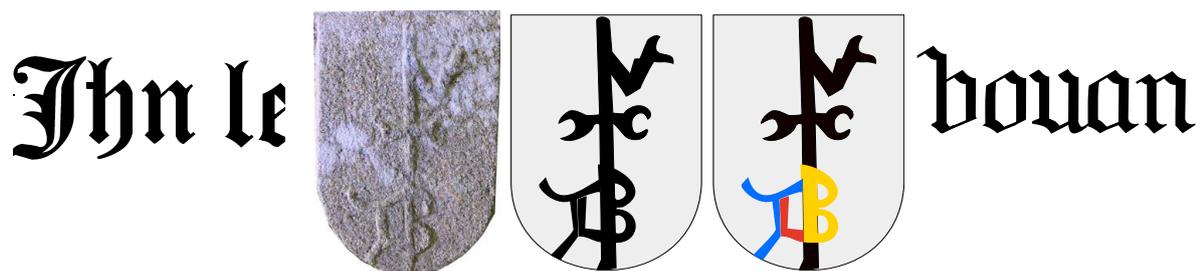
¹⁰ Aline COSQUER – Penmarc'h, Histoire maritime du 14^e au 18^e siècle – Édit : Vivre tout simplement - 2017



Photo montage pour assembler l'inscription

À la Révolution, ce magnifique navire a bien failli sombrer sous les coups du préposé à sa destruction. Le tailleur s'est attaqué aux matures, haubans et voilures avant et arrière, puis a stopper son œuvre destructive pour une raison que nous ne connaissons jamais, un marin avisé aurait-il arrêté son geste ?

D'autres inscriptions sont visibles dans la partie dite «le cloître » sur un premier pilier un écusson est chargé d'une marque de marchand avec son nom et prénom en caractères gothiques, qui est Jehan Le Bouan.



La surface de l'écu n'étant pas très lisible, les dessins ci-dessus en donnent la lecture. Il s'agit non pas d'un blason héraldique, mais de la signature ou la marque d'un marchand, elle est unique et personnalisée. Elle était apposée au fer rouge ou peinte sur les emballages des marchandises conditionnées en barriques, caisses ou ballots. Dans un monde où l'écriture n'était pas à la portée de tous, la marque était le seul moyen efficace d'identifier le propriétaire des marchandises transportées.



Marchandises portant la marque des marchands dans un vitrail de la cathédrale de Tournai

D'autres éléments du cloître, portent des noms. O.bilouart et Jeheine taign..



O bilouart:etJeheine¹taignon²

Soit : Olivier Bilouart et Jeanne Taignon

1 - Jeheine : pour gagner de la place le sculpteur a accolé le « e » à la patte du « h » et il inclut le « i » dans la patte du « n ».

2 - Malgré ces astuces la pierre est trop courte pour terminer le nom de «Taignon».

La famille **Bilouart**¹¹ était connue à Penmarc'h dont Jacques, René et Jacob entre 1445 et 1520, ils étaient tous maîtres de barques ou marchands. Nous trouvons un Guillaume Billouart dans la liste des nobles ou assimilé à Penmarc'h présent à la « Montre » de 1481. D'autres pierres du cloître portent des noms moins connus.



Lorant
Lorant



Pans
Pans



Lepency
Lepency

Quelle est la signification de tous ces noms réunis sur le cloître ? Jean **Le Bouan** ou **Le Bonan**, avec sa marque sur un écusson, est un marchand. Olivier **Bilouart** et Jehanne **Taignon** sont probablement les principaux copropriétaires et maîtres de barques. Quant à **Lorant Pans**, est-ce un prénom et un nom ou deux patronymes distincts dont **Lepency** ? Ces gens ne sont pas de simples hommes d'équipage mais plus probablement des copropriétaires ayant pris une part sur l'achat du bateau, pratique courante chez les armateurs de l'époque, une façon de diluer les conséquences financières d'un naufrage.



Pourquoi la présence de ces noms sur les arcades du cloître ? Ces personnes ont probablement contribué à la construction du cloître, l'Aber-Wrac'h et l'abbaye étant un refuge pour ces marins. L'examen des caractères gothiques, montre que trois sculpteurs ont travaillé sur ces pierres, ce qui permet de penser que la construction du cloître se serait étalée dans le temps.

Dans les noms cités, celui de **Bilouart** connu à Penmarc'h semble disparaître de cette ville avec le déclin du commerce maritime au XVI^e siècle. Cette famille a eu une descendance. Nous retrouvons au XVIII^e siècle ce nom porté par Louis

¹¹ Aline COSQUER – Penmarc'h, Histoire maritime du 14e au 18e siècle – Édit : Vivre tout simplement - 2017

Bilouart de Kerélec¹² de Penmarc'h, chevalier de Saint-Louis, capitaine de vaisseau et gouverneur de la Louisiane 1753-1763. Un autre Bilouart-de Kervasegan-Des-Salles, neveu du précédent, chevalier de Saint-Louis, commandant de l'artillerie à la Louisiane, puis colonel d'infanterie à la suite des troupes de Saint-Domingue.

Jeheine **Taignon** : Ce nom semble attaché aux villes d'Aigues-Mortes et Narbonne, toutefois ceci ne constitue pas une preuve que nos commerçants marins allaient commercer jusqu'en Méditerranée. Quant à **Lorant** est-ce un prénom ou un patronyme ? Le patronyme **Pans** avec différentes orthographes est connu dans le Morbihan et le Finistère. Pour **Lepency**, ce patronyme semble absent de nos régions. La pierre marquée des initiales PMG suivies d'un début de lettre noyée dans la maçonnerie montre que le cloître a subi des modifications au cours des siècles.

L'abbaye Notre-Dame des Anges, en cours de rénovation, se visite,
vous pouvez suivre l'actualité du lieu à l'adresse ci-dessous.

<http://www.abbayedesanges.com/>

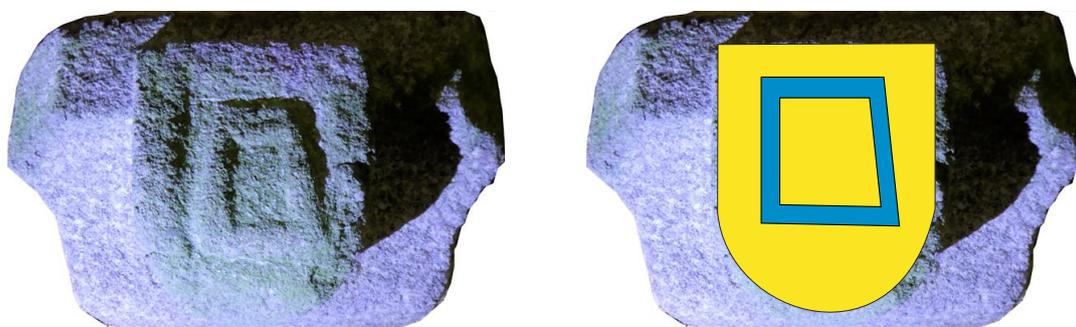
Venez découvrir son histoire, ses secrets et son évolution.
Visites, histoire, chantiers et l'association qui l'anime.

¹² L'impôt du sang ou la noblesse de France sur les champs de bataille -
<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5613812m/texteBrut>

La chapelle de Troménec en Landéda et ses armoiries

Chapelle Saint-Laurent-de-Kerviré dite de Troménec en la commune de Landéda est un édifice daté du XV^e siècle, appartenant au seigneur du lieu qui était Troménec¹³ probablement fondue dans la famille Le Barbu. Plusieurs pierres armoriées scellées dans la construction rappellent le premier propriétaire de la seigneurie Troménec.

La généalogie des familles Le Barbu de Troménec et Simon *alias* Symon (voir annexe) facilite l'identification des armoiries existantes dans la chapelle. L'étude réalisée par Yves-Pascal Castel en 1979, malgré quelques imperfections dues au peu de moyens de l'époque en facilite la compréhension. Les outils informatiques de 2018 permettent d'affiner, corriger et compléter le travail de recherches de nos prédécesseurs.



Ce bénitier porte les armes un peu frustres du seigneur de Troménec dont le blason est d'or au trescheur¹⁴ d'azur. Jean Le Barbu était propriétaire du lieu en 1426.

Vers 1436, Guillaume Simon épouse l'héritière de Troménec, Adélice Le Barbu, Guillaume marque son nouveau territoire en y apposant son blason, très fruste, de sable au lion d'argent. En admettant que le granit se soit bien érodé au fil des siècles, les restes du *lion* montrent une piètre maîtrise du travail de la pierre.



Blason de Guillaume I^{er}
Simon

¹³ GUY LE BORGNE – Armorial breton de 1667 – Réédité par Mémoires & documents - 2001

¹⁴ Le trescheur est une ligne intérieure qui ne touche pas les bords de l'écu, mais en suit le contour.

Leur fils Maurice, *alias* Guillaume, épouse Marguerite Le Moyne vers 1460, lui aussi marque l'événement dans la chapelle par un écu *mi-parti* avec au 1 : un *demi lion* de Simon et au 2 : un *demi quartier de lune, une coquille en chef* et une *demie en pointe*, qui est la dame Le Moyne.

Au sol, se trouvent trois dalles funéraires, deux plates portant le blason de Simon de Troménec et un gisant au nom de Guillaume Symon de Troménec, décédé en 1603.

Une quatrième sépulture se présente sous forme d'un coffre de pierre recouvert d'un gisant accompagné d'inscriptions expliquant que le seigneur Guillaume de Tromenec a fait édifier cette tombe en 1602. Cette tombe en levée¹⁵ est nommée tombeau de François de Kermavan.

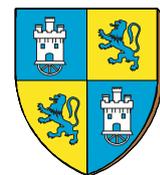


Blason mi-parti de Maurice Simon et Marguerite Le Moyne



Tombeau dit de François de Kermavan avec à ses côtés la tombe de Guillaume de Troménec

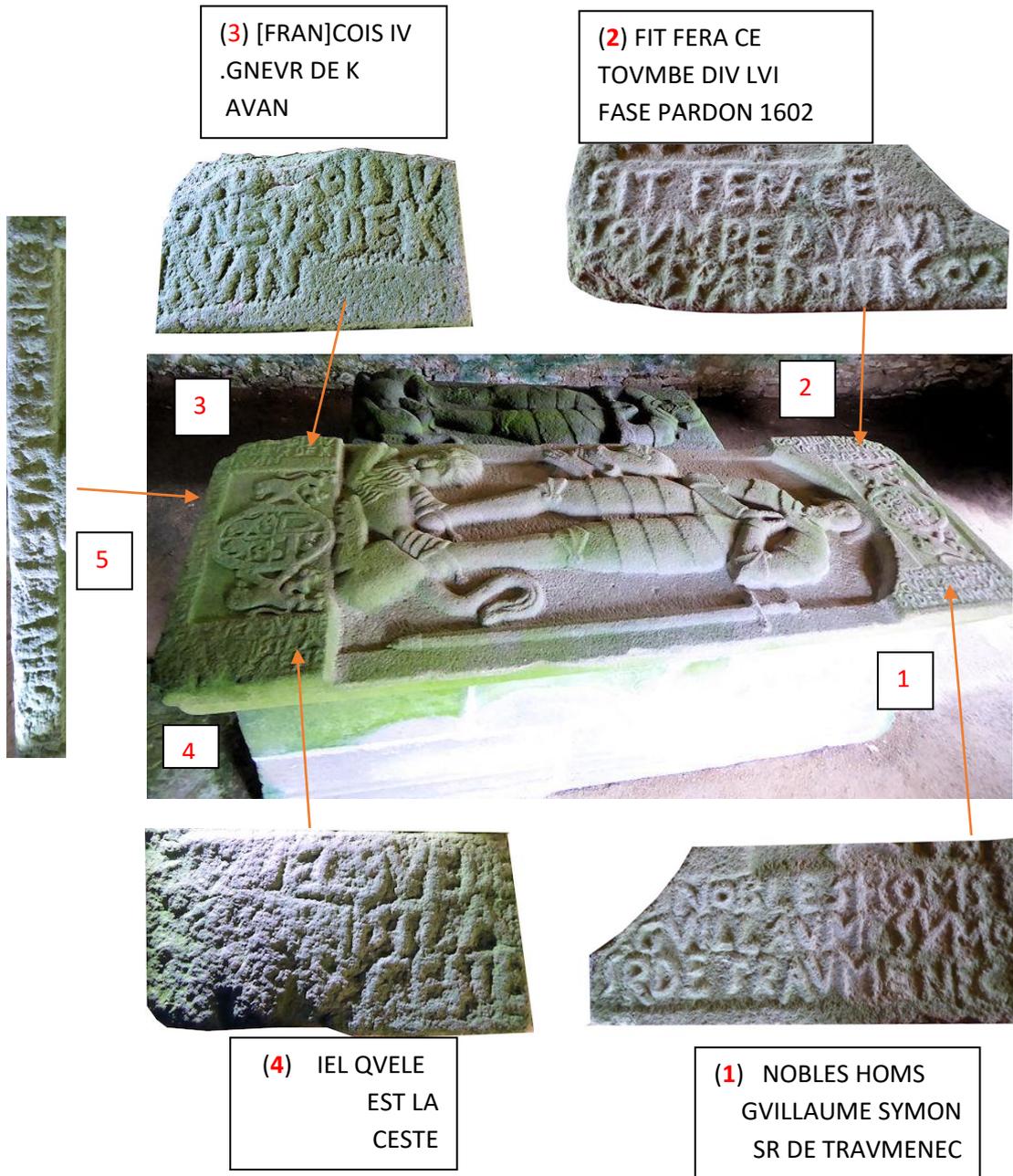
Cette dalle ouvragée dite tombe de François de Kermavan ne porte aucun signe héraldique de cette famille blasonnant en un *écartelé* avec la *tour de Lesquélen* et le *lion de Kermavan*. Les armoiries aux pieds et à la tête du gisant représentent uniquement une partie de la généalogie du seigneur Guillaume III de Troménec, mort en 1603. Les gisants des deux tombes sont quasiment identiques.



Blason de Kermavan

¹⁵ Une tombe en levée dans une église est une sépulture dépassant du sol, un coffre en pierre surmonté d'une dalle sculptée, soit d'un gisant ou d'armoiries, d'un nom, et d'une épitaphe.

Lecture des inscriptions de la dalle funéraire.



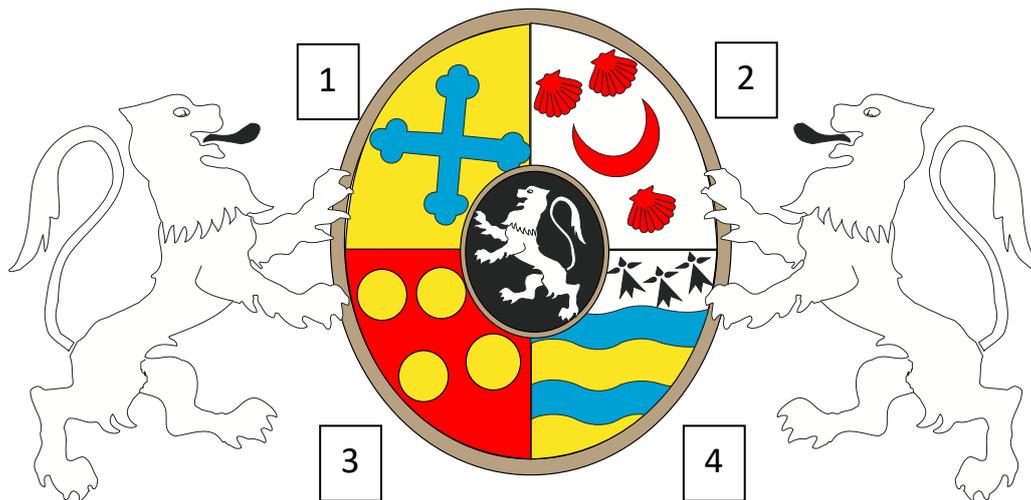
Traduction :

(1) Nobles hommes, Guillaume Symon sr de Troméneq - (2) fit faire ce tombeau dieu lui fasse pardon 1602- (3) François juveigneur de Kermavan - (4) tel qu'elle est là cette - (5) tombe en levée l'an 1602.

Contrairement à certains auteurs, il n'est fait aucunement mention d'un « François de Kermavan tué en duel en 1600 ». Tous les blasons présents dessus et sur les côtés du tombeau appartiennent uniquement à la famille de Simon de Troméneq. Depuis le XV^e siècle les Kermavan blasonnent d'un écartelé avec la tour de Lesquélen et le lion de Kermavan. Cette inscription énigmatique laisse place à l'imagination.



Les armoiries placées à la tête du gisant



Au centre de cet écusson écartelé nous avons le seigneur **Simon de Troméne**c

Au 1 : La *croix tréflée* ou *fleuronnée* d'azur sur fond or est une autre représentation identifiant la maison Le Barbu¹⁶, elle correspond à l'alliance vers 1436 d'**Adélice Le Barbu** héritière de **Troméne**c avec **Guillaume I^{er} Simon**.

Au 2 : Leur fils Maurice *alias* Guillaume, marié vers 1460 à **Marguerite Le Moyne**, blasonnant d'argent au croissant de gueules accompagné de trois coquilles, deux en chef et une en pointe. Ce fils peut se prévaloir de **seigneur de Troméne**c par sa mère.

Les écussons 1 et 2 représentent l'origine de la branche Simon de Troménec.

¹⁶ La croix tréflée de Le Barbu de Troméne

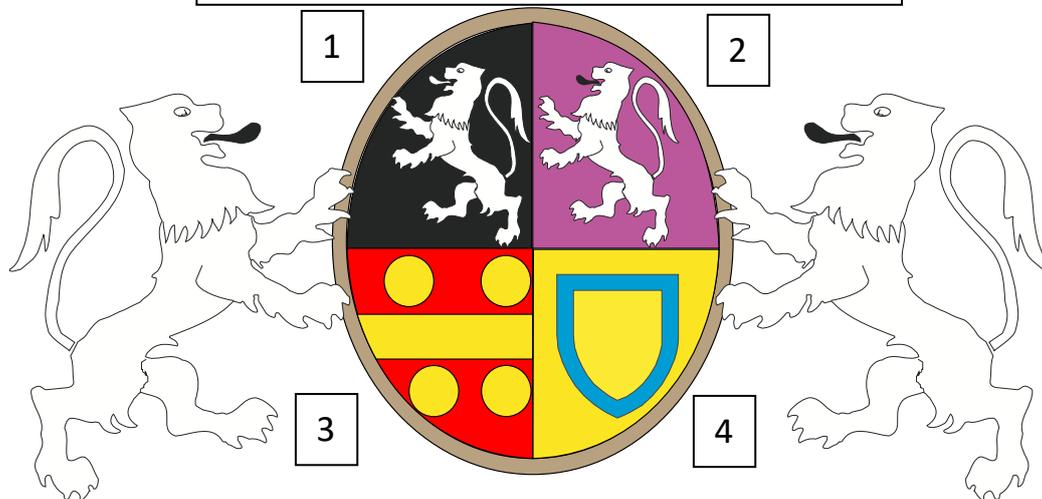
Au 3 : Les couleurs de **Madeleine de Brézal**, épouse de **François Simon** le 26 juin 1536. Il n'y a que quatre *besants* au lieu de six par manque de place.

Au 4 : Une sculpture approximative des armes de **Jehanne de Kergadiou**, seconde épouse mariée le 26 juin 1572 à **Guillaume III Simon**, fils de François et de Madeleine de Brézal.

Les écussons 3 et 4 représentent les deux dernières alliances avant 1602.



Les armoiries placées aux pieds du gisant



Cet écusson écartelé est la généalogie des ancêtres de Simon Sr de Kergoulouarn en Mespaul. C'est une représentation classique des : époux, parents et grands-parents.

Au 1 et 4 : **Guillaume I^{er} Simon** de Kergoulouarn et son épouse, **Adélice Le Barbu** de Troméneq.

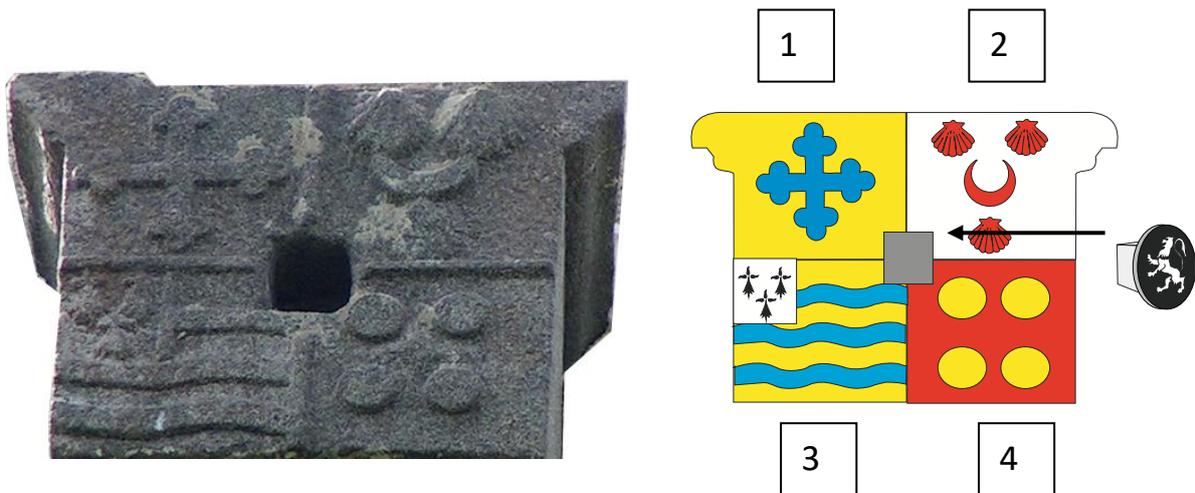
Au 2 : **Catherine de Kerouzéré** est l'épouse d'**Yves ou Yvon Simon**, les parents de Guillaume.

Au 3 : Une dame de **Saint-Goueznou** ou **Le Borgne** de Plouguin¹⁷ est l'épouse d'**Yvon Simon**, les grands parents de Guillaume I^{er}.

À l'extérieur, scellé dans le mur de la face sud de la chapelle, un écusson en granit très érodé, entouré d'un décor style cuir roulé, un mi-parti avec le lion de Simon et trois fasces ondées de Kermenou, il représente l'alliance vers 1491 de **Guillaume II Simon** avec **Isabelle de Kermenou**. Certains auteurs y ont vu les armes de Carman-Maillé, ce qui est impossible, Carman (Kermavan) blasonne toujours avec une tour, un lion. La maison de Maillé a trois faces ondées et nébulées selon ce dessin.  Le blason de cette famille est visible sur la tour de l'église paroissiale de Landéda.



Sur le pignon côté Est, des armoiries sculptées en un écartelé sur un bloc de Kersanton en parfait état mais incomplet, montrent des similitudes avec les armoiries de 1602 situées à la tête du gisant dans la chapelle, il s'agit de la même généalogie.



Cette pierre date de 1572 correspondant au mariage de **Guillaume III Simon** avec **Jehanne de Kergadiou**, La partie centrale percée, semble être le résultat d'un oubli du commanditaire ou du sculpteur. Le percement devait permettre d'insérer une autre pierre armoriée désignant l'appartenance à la famille Simon, sans ce détail ces armoiries ont peu de signification.

Au centre de cet écusson écartelé nous avons le seigneur **Simon de Tromédec**

¹⁷ Le nom de l'épouse d'Yvon Simon de Kergoulouarn n'est pas connu, seule cette pierre en fait mention, il n'y a que deux familles susceptible de correspondre à cette alliance, de Saint-Goueznou et Le Borgne de Plouguin

Au 1 : La *croix tréflée*¹⁸ ou *fleuronnée d'azur sur fond or* est une autre représentation identifiant la maison Le Barbu, elle correspondant à l'alliance vers 1436 d'**Adélice Le Barbu** héritière de **Troménec** avec **Guillaume I^{er} Simon**.

Au 2 : Leur fils **Maurice alias Guillaume**, marié vers 1460 à **Marguerite Le Moyne**, blasonnant *d'argent au croissant de gueules accompagné de trois coquilles, deux en chef et une en pointe*. Ce fils peut se prévaloir de **seigneur de Troménec** par sa mère.

Les quartiers 1 et 2 représentent l'origine de la branche Simon de Troménec.

Au 3 : **Jehanne de Kergadiou**, *d'or à trois fasces ondées d'azur, au canton d'hermines*, est la seconde épouse mariée le 26 juin 1572 à **Guillaume III Simon**, fils de François et de Madeleine de Brézal.

Au 4 : **Madeleine de Brézal**¹⁹, *de gueules à six besants d'or (quatre ici)*, est l'épouse de **François Simon** le 26 juin 1536.

Les écussons 3 et 4 représentent les deux dernières alliances en 1572.

Ainsi s'achève l'indentification des armoiries de la chapelle de Troménec, hélas avec des pièces manquantes. Il n'y a aucune trace de l'alliance de **Maurice Simon** marié à **Françoise de Kerret** vers 1510. À l'extérieur de la chapelle au-dessus de la rosace l'emplacement d'une pierre armoriée est vide, le seigneur y plaçait un magnifique écusson, uniquement avec ses armes ou accompagnées de ses principales alliances.

Ainsi s'achève l'inventaire héraldique de cette chapelle, toutefois ce document peut évoluer en cas de nouvelles découvertes.

Voir en annexes :

La Généalogie de la maison des **Simon de Troménec**

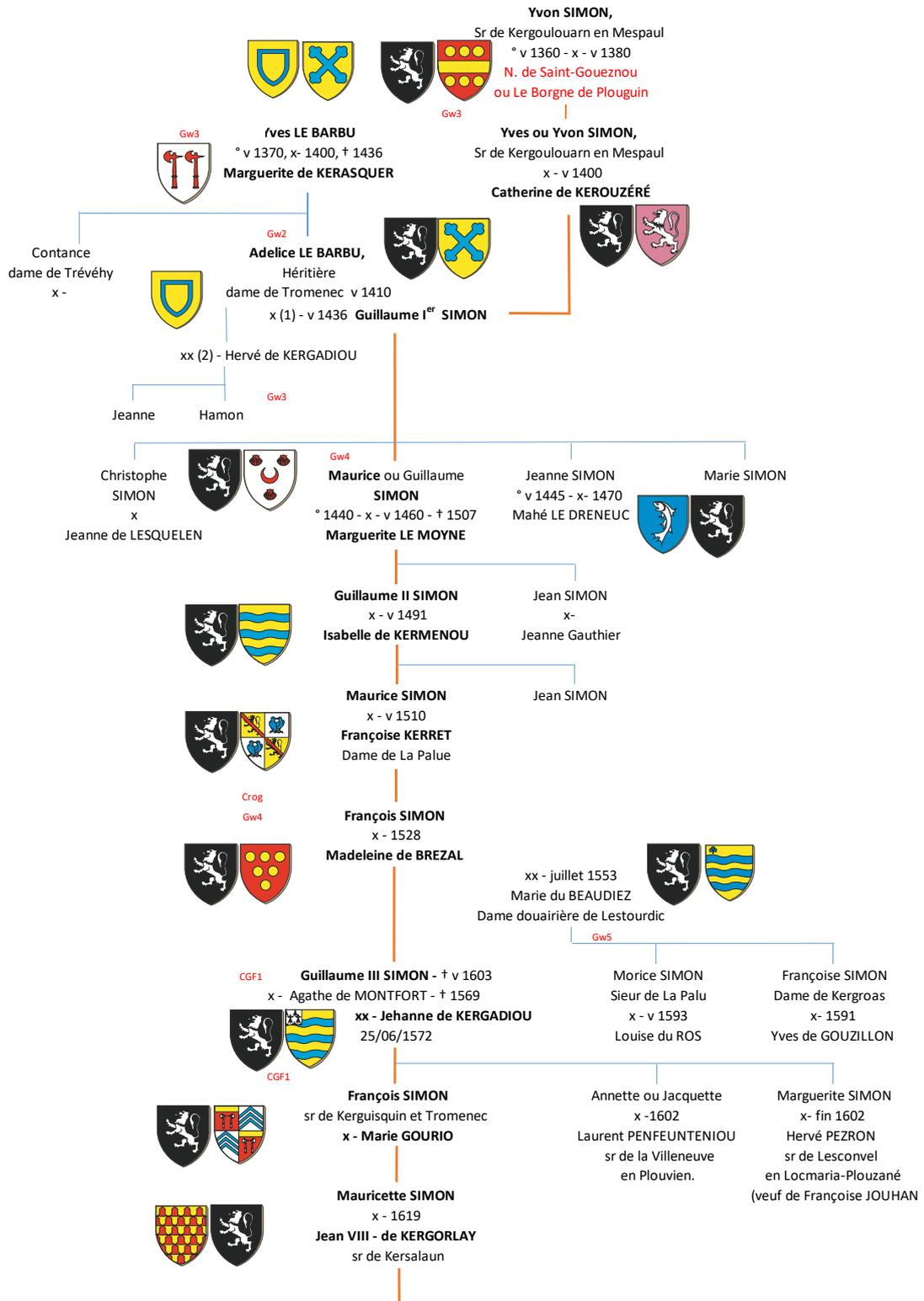
Le relevé des sépultures et armoiries, intérieur et extérieur de la chapelle réalisé par l'abbé Yves-Pascal Castel en 1979.

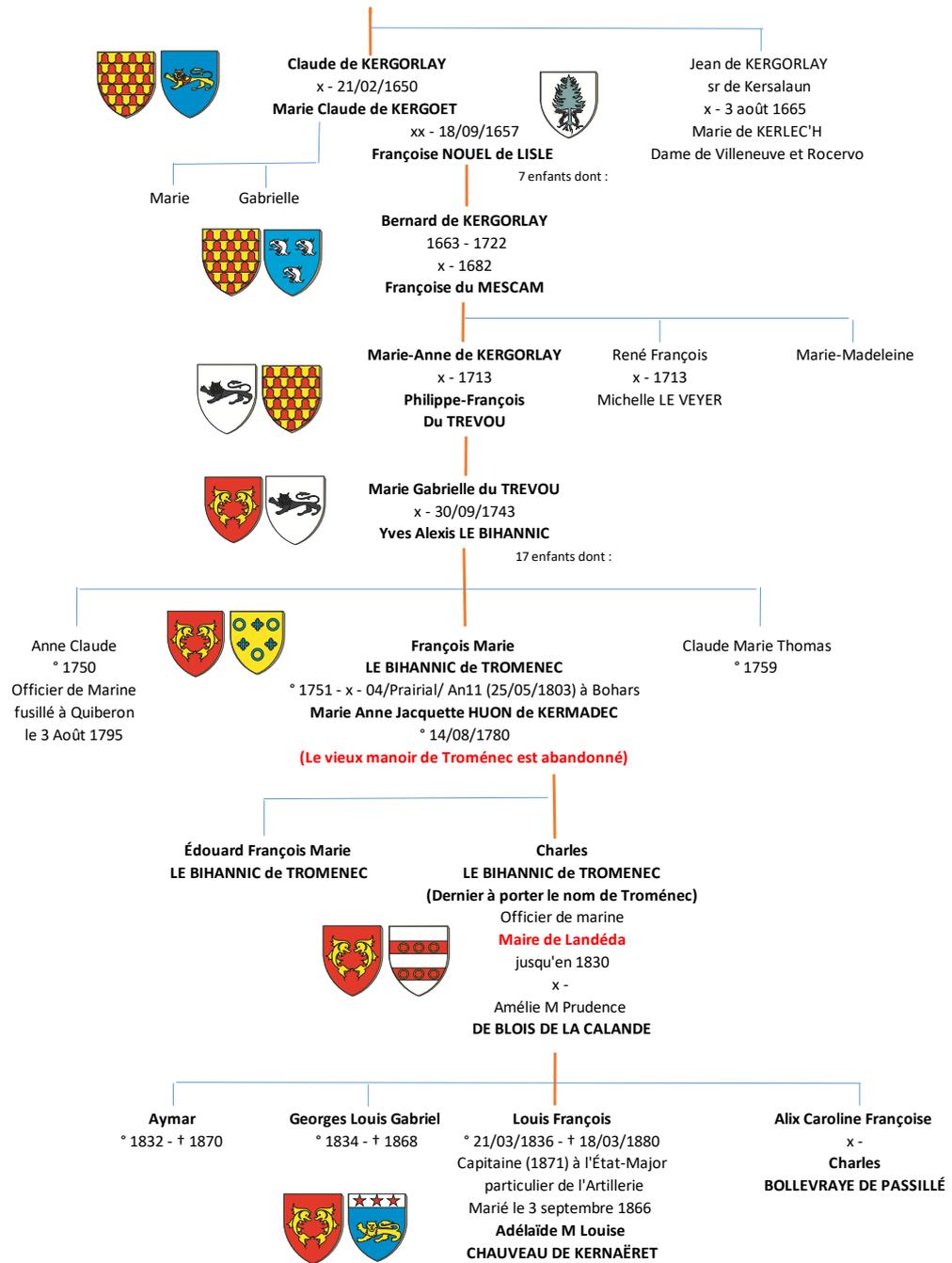


¹⁸ Certains auteurs se basant uniquement sur l'image de la croix y ont vu le nom de Menguy ou Kergroas, ces noms n'ont aucun lien avec la généalogie des Simon de Troménec.

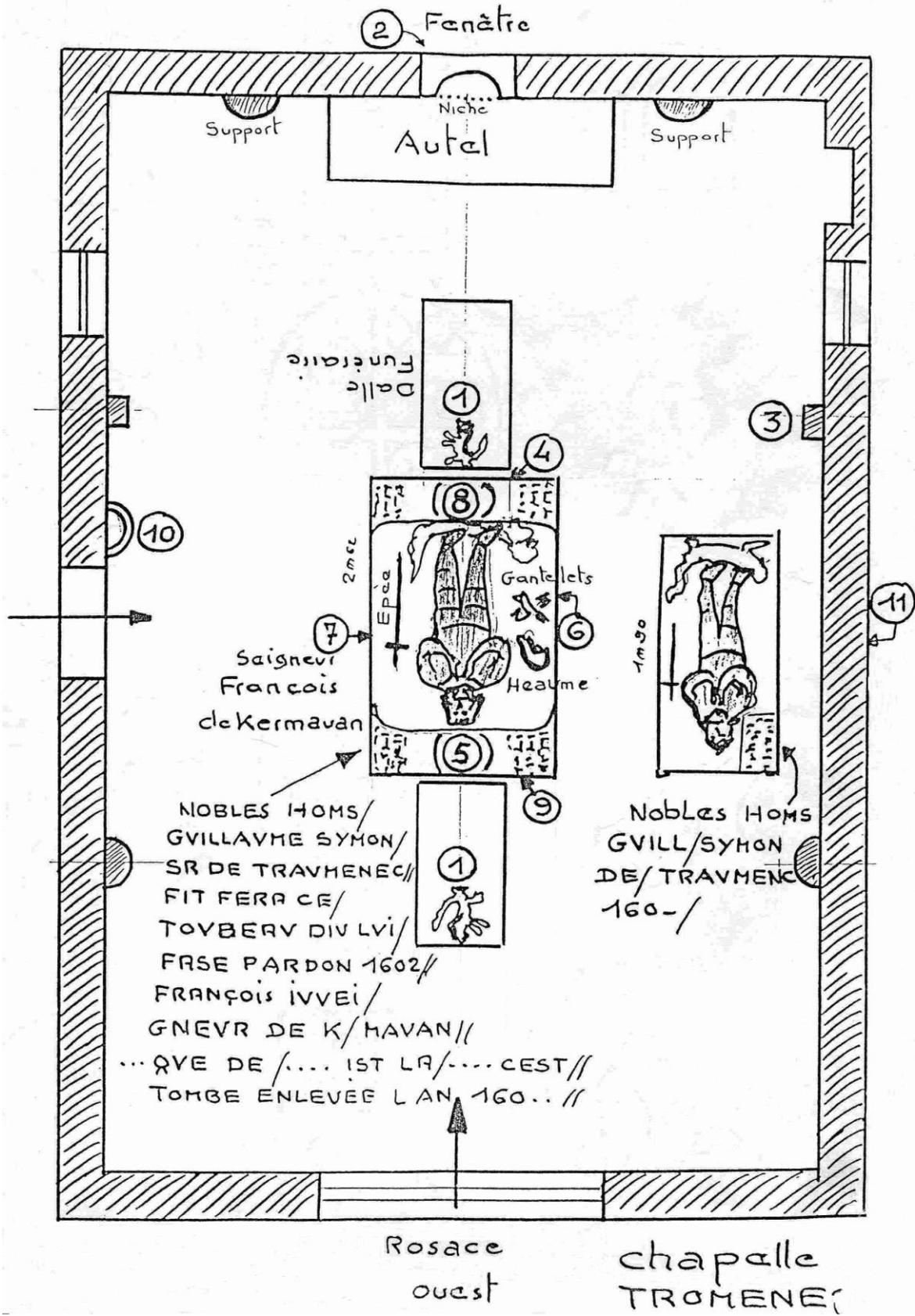
¹⁹ La maison de Brézal blasonne de *gueules aux six besants d'or*. Sur cette pierre il n'y a que quatre besants par manque de place, idem sur les armoiries du gisant.

Manoir de TROMENEC Généalogie du lieu





Michel Mauguin 5/2018



TROMENEC . Château.

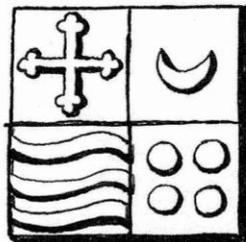
29 LANDEDA

CHAPELLE SAINT-LAURENT DE TROMENEC

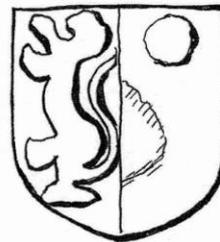
ARMOIRIES



1



2



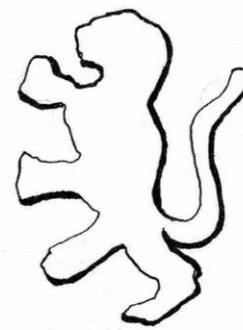
3



4



5



6



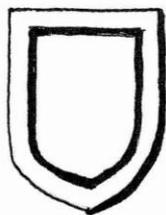
7



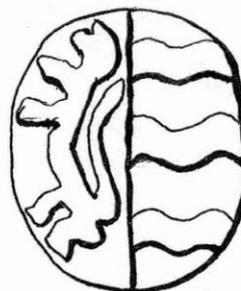
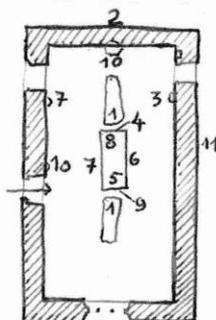
8



9



10



11

Planche V

Recherches héraldique en Léon et Cornouaille

Mise à jour le 11-06-2020 - Page 13 - Identification de deux écus du puits.

Merci à Johnny CREN.

Mise à jour le 15-07-2022 - Page 12 - Ajout d'un lambel au-dessus du lion de Simon de Troménec, et, page 13 - Précision sur le blasonnement de la famille Campir